



## Énormément d'heures travaillées

Par **nightshift**, le **20/10/2009** à **20:24**

Bonjour à tous,

je travaille ds une boite d'interim depuis 9 ans au poste de veilleur de nuit ds les hotels, mon employeur ayant 2 boites d'interim me faisait travailler 7/7 d'une moyenne de 12h/nuit, moi je croyais que je pouvais le faire car c'était ds 2 boites différentes !!

aujourd'hui après avoir trouvé 1 hotel calme je travaille ds le même hotel 5 nuits, 2 de 13h/nuit et 3 de 12h/nuit donc 62h/semaine, 35h sont payés par une boite et le reste par une autre boite mais le tout se passe ds le meme hotel !! découvrant recement qu'il y a des lois en france sur ce sujet ( je suis originaire d'un pays ou il y avait la guerre et sérieusement ça ne m'est meme pas passé par l'esprit qu'il y a des horaires à ne pas dépasser et des heures sup.....) bref j'ai appris que mon employeur a fait celà pour que la patronne de l'hotel ou je travaille ne paye pas des heures sup !! car une fois les 35h dépassée tout le reste est balancé sur le 2eme boite d'interim et le tout est payé au smic !!!

à l'aide!!! je sens qu'ils ont profité de moi pendant des longues années !!!

qu'est ce que je peux faire ??!!

j'apprécie énormément votre aide .